



## ANTIPARASITAIRE EXTERNE ACARIFUGE

# LOTION ANTI-POUX

125 ml - Animaux à plumes de Basse-cour

réf. 9342

V.02/17

FICHE TECHNIQUE 3

Margosa | Géraniole | Pyrèthre

Action répulsive contre les poux rouges et poux gris.

### MODE D'UTILISATION

Bien agiter avant emploi. Vaporiser le produit sur tout le plumage, à raison de 1,5 ml par kg de poids vif (2 pressions), à une distance de 20 cm environ. En cure d'attaque à utiliser chaque jour pendant 7 jours. En prévention, utiliser 1 fois par mois, voire une fois par semaine en période de fortes chaleurs. Appliquer de préférence le soir pour éviter l'altération du Pyrèthre, élément photo-sensible.

### COMPOSITION

Actifs biocides : Margosa-Extrait\* (12 g/L) CAS N° 84696-25-3, Géraniole\* (11,3 g/L) CAS N° 106-24-1, Pyrèthre\* (0,5 g/L) CAS N° 8003-34-7.

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas faire avaler. Ne pas traiter les animaux de moins de 4 semaines, malades ou convalescents. Ne pas appliquer sur une peau fragile ou lésée. Éviter tout contact avec les yeux, les narines, les muqueuses de l'animal. En cas d'ingestion, en cas de réaction allergique, consulter un vétérinaire. Se laver soigneusement les mains après avoir appliqué le produit sur l'animal. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Contient du Pyrèthre : application sur chat et chaton interdite. Ce produit n'est pas un médicament.

### CONSERVATION

Voir date indiquée sur le flacon. Refermer le flacon après utilisation. Stocker dans des conditions normales de température (+5 et +40°C)



NOS PRODUITS PARTICIPENT  
À LA SAUVEGARDE  
ET AU DÉVELOPPEMENT  
DES COLONIES !



[www.untoitpourlesabeilles.fr](http://www.untoitpourlesabeilles.fr)  
rubrique : voir les ruches > entreprises



Attention

\*Biocide classé TP19 (Répulsif/appât pour lutter contre les poux). Informations réglementaires selon (CE)1272/2008, (UE)528/2012, (CE) n°1451/2007. Fiche de données de sécurité sur demande. H302 Nocif en cas d'ingestion. H413 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P264 Se laver les mains à l'eau et au savon soigneusement après manipulation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans un site autorisé pour déchets spéciaux. Indication de danger détectable au toucher.



Photographie non-contractuelle. ©Cap'Finity Laboratoire